DISSERTATION

N° 6.

SUR LA LACTATION,

CONSIDÉRÉE SEULEMENT RELATIVEMENT A LA FEMME,

ET AUX MALADIES DITES LAITEUSES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 10 janvier 1820, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR N. H. LEFRANC, de Reims,

Département de la Marne.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum.

HIPP., sect. 2, aph. 46.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1820.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER, *Examinateur.*
M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT
M. PELLETAN, *Président.*
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD, *Examinateur.*
M. MARJOLIN, *Examinateur.*
M. ORFILA, *Examinateur.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinion émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérée comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune appro bation ni improbation.

A

A MON FRÈRE,

MON MEILLEUR AMI.

Comme un faible gage d'attachement et de la plus sincère reconnaissance.

N. H. LEFRANC.

A

MON FRÈRE.

MON MEILLEUR AMI.

Comme un faible gage d'attachement et de la plus sincère
reconnaissance.

N. H. LEFRANC.

INTRODUCTION.

Vers l'âge de seize à dix-sept ans, guidé seulement par mon goût, j'ai choisi pour but de mes études, sans cependant en entrevoir les nombreuses difficultés, la science de la médecine. Surveillé par un père curieux de mon avancement, aidé des lumières de médecins et de chirurgiens distingués par leurs talens, je suivis la carrière que j'avais embrassée ; et mon premier besoin est de présenter ici l'hommage de ma reconnaissance à ceux qui, par leurs sages conseils et leurs soins assidus, ont pu concourir au bien de mon instruction. Arrivé maintenant au moment où, après dix années d'études, d'abord à Reims, puis ensuite à Paris, je dois penser à prendre un rang dans le monde, et à me rendre utile à mes concitoyens, il me faut encore avant cela, pour obéir aux lois de l'état, produire un essai de mes moyens. L'exiguité de mes connaissances m'effraie, et je sens plus que jamais la nécessité d'en acquérir de nouvelles en étudiant les plus grands maîtres de l'art.

Le titre auquel j'aspire aujourd'hui ne m'éblouit donc pas au point que je sois persuadé que le travail me deviendra inutile, dès que j'aurai obtenu ce titre honorable ; il sera au contraire pour moi un motif puissant de

m'instruire : tels sont les sentimens qui m'invitent à prier messieurs les examinateurs d'accueillir avec indulgence le faible essai de mes talens et de m'accorder leurs suffrages.

Aucune science ne présente un intérêt plus grand, plus général que la médecine ; aucun art n'exige des lumières plus étendues ; cependant combien de personnes croient posséder sans études préparatoires et spéciales, sinon les connaissances nécessaires pour exercer une partie de cette profession, du moins celles d'un ou de plusieurs remèdes applicables au traitement d'une ou de plusieurs maladies! Trop souvent, hélas ! nous voyons des gens qui, abusant de la crédulité publique, vantent un seul remède, remède qu'ils vous assurent toujours être spécifique contre l'immensité des maux qui assiégent l'espèce humaine, et qui sont néanmoins de nature tout-à-fait dissemblable.

Au milieu du grand nombre de ces infirmités, aucune peut être n'offrit un champ plus vaste au charlatanisme que celle connue sous le nom de *maladies laiteuses;* aucune non plus ne devait mieux le servir ; car le peuple, toujours ami du merveilleux, se laisse facilement séduire par les discours des ignorans, dont le langage lui plaît d'autant plus qu'il le comprend moins. L'homme instruit, au contraire, qui parle à ses malades un langage simple, leur paraîtra bien moins savant, par cette seule raison qu'il cherchera à se faire comprendre, et non à éblouir par des mots le plus souvent défigurés, et dont le sens est quelquefois ignoré de celui même qui les prodigue le plus.

Je suis loin, cependant, de confondre avec le charlatan le médecin instruit qui tomberait dans quelques erreurs sur certains points de la science; les écarts de celui-ci tournent quelquefois au profit de l'art même, en donnant occasion de discuter la question et de l'approfondir. C'est un article du Journal complémentaire des sciences médicales qui me suggéra l'idée d'écrire sur la matière qui fait le sujet de ma thèse; il est d'un médecin distingué, mais qui, sur ce point, par lui traité, est je pense en arrière des recherches physiologiques faites jusqu'à ce jour.

Avant de parler de la lactation, je vais soumettre ici le plan que je me suis tracé pour l'exposition des différens points que j'ai à traiter. Je dirai d'abord ce que l'on entend par la dénomination d'*animaux mammifères;* je parlerai des mamelles, de leur siége, de leur volume, selon que celui-ci varie par cause du tempérament, ou par cause du climat des pays habité; je les considérerai anatomiquement; enfin quelques réflexions sur les différences qu'elles présentent par cause de monstruosité trouveront leurs places, suivant leurs différens rapports, dans ce premier paragraphe.

Dans celui qui suivra, je considérerai les mamelles physiologiquement. Je parlerai alors de la lactation et des précautions nécessaires en pareille circonstance, et je terminerai par quelques mots relatifs au sevrage.

Dans le troisième paragraphe, je traiterai aussi succinctement que possible des différences chimiques que présente le lait de quelques mammifères, selon qu'il est sécrété

dans telle ou telle autre circonstance de la vie; je le considérerai enfin, d'abord comme aliment, et ensuite comme médicament.

Dans le quatrième et dernier paragraphe, je terminerai par des réflexions sur l'impossibilité de l'existence de maladies essentiellement laiteuses.

DISSERTATION

SUR LA LACTATION;

CONSIDÉRÉE SEULEMENT RELATIVEMENT A LA FEMME, ET AUX MALADIES DITES LAITEUSES.

§. I.er

D'après le plan que je me suis proposé dans mon introduction, je dirai fort peu de chose sur les animaux appelés *mammifères*. *Linnée* et les autres naturalistes ont compris dans cette classe les animaux vertébrés à sang rouge et chaud, et qui ont des mamelles pour l'allaitement de leurs petits. Cette vaste classe se divise en quatorze familles, qu'il est inutile d'énumérer, et parmi lesquelles l'espèce humaine, dont nous nous occupons spécialement, se divise encore en cinq variétés ou races. Ces races diffèrent par la couleur de la peau, la forme du visage, et les parties du globe sur lesquelles elles vivent.

Sans m'étendre davantage sur les généralités des mammifères, je passe à l'étude des mamelles, et à celle des fonctions de cet organe, considéré seulement chez la femelle de l'espèce que je viens

d'envisager plus particulièrement : je veux dire la femme, cet être intéressant qui concourt à embellir notre existence.

Les mamelles sont deux organes hémisphériques chez la femme, situées sur les parties antérieures, supérieures et latérales de la poitrine, dont le volume, le siége, et quelquefois même le nombre, sont sujets à certaines variations : chacun de ces points va nous occuper successivement.

Ces deux globes, dont les vierges et les femmes qui sont encore dans l'âge de plaire par leurs qualités physiques font leur plus bel ornement, et dont le but est l'allaitement de l'enfant nouveau-né, placés comme je viens de l'indiquer, présentent à l'œil et au toucher, chez les jeunes filles principalement, une peau douce et lisse, dont le tissu réticulaire est, comme celui de la face, susceptible d'être influencé par les passions, et de prendre une couleur plus animée lorsque la pudeur est affectée. Cette peau des mamelles n'est interrompue que vers sa partie antérieure par l'auréole et le mamelon. D'après *de Buffon*, la position des seins doit être telle, que la distance d'un mamelon à l'autre égale celle d'un des mamelons au milieu de la fossette formée par l'extrémité supérieure du sternum et les extrémités sternales des clavicules; de manière que, si l'on conserve l'idée de lignes qui se termineraient aux points indiqués, on aura aussi celle d'un triangle équilatéral, si les mamelles occupent le lieu précisé par ce savant naturaliste.

La position de ces organes souffre cependant certaines variations, et quelquefois même quelques difformités : aussi voyons-nous souvent des femmes qui les ont trop ou trop peu élevés, trop ou trop peu écartés; d'autres auxquelles il manque un sein. Ces différences, peu sensibles sous le rapport des fonctions, se corrigent très-facilement par les vêtemens, et ne nuisent en rien à la lactation. On a eu aussi plusieurs exemples de femmes qui avaient plus de deux mamelles. Parmi ces diverses observations nous en possédons une rapportée par un moine de Corbie, et dont le

sujet est une paysanne qui en avait quatre : deux placées dans le dos, et correspondant par leur position à deux autres placées, comme de coutume, sur la partie antérieure de la poitrine. Ce fait, tout rare qu'il est, sans cependant être unique, ne présente rien de plus étonnant que beaucoup d'autres monstruosités observées tous les jours par les praticiens qui consacrent spécialement leur temps à l'art des accouchemens. Le narrateur de cette observation ajoute que cette femme eut trois jumeaux, qu'elle nourrit indifféremment de ces quatre mamelles, et que d'ailleurs, aux époques de la menstruation, ces organes surnuméraires participaient aux phénomènes observés en pareilles circonstances.

Plusieurs naturalistes ont pensé que chez les mammifères le nombre des nouveau-nés par chaque gestation était ordinairement en rapport avec le nombre des mamelles de la femelle qui engendrait : ces observations, qui ne sont pas exactes, pourraient en quelque sorte être appuyées par ce que je viens de dire précédemment; mais je crois devoir ajouter que l'on possède plusieurs autres observations de femmes qui avaient plus de deux mamelles, et qui cependant n'eurent jamais plus d'un enfant par grossesse. Les mamelles présentent encore des différences assez grandes par rapport à la position et au nombre des mamelons : on a vu des femmes qui en avaient plusieurs sur le même sein. *Georges Haunæus* parle d'une femme qui avait sur le sein gauche cinq mamelons, et qu'il suffisait d'exercer la succion sur un seul pour que le lait jaillît des quatre autres; ces mamelons, tout-à-fait séparés, avaient aussi chacun une aréole. On a encore observé des femmes qui n'avaient point d'issue pour la sortie du lait, d'autres qui avaient un mamelon sur un sein, tandis que le second en était privé. *J. J. Rousseau*, dans ses Confessions, parle assez plaisamment de la courtisanne Zulietta, et s'étend même sur l'horreur et le dégoût qu'elle lui inspira, parce qu'elle avait un *téton borgne*. Nous observerons cependant qu'il fallait être lui pour être affecté si vivement d'une chose aussi simple.

Le *mamelon*, dont j'ai déjà parlé, naît du milieu de la surface hémisphérique que présente chaque mamelle. C'est une éminence plus ou moins saillante, ordinairement de couleur rose, rouge, ou brune, de forme cylindrique, et couverte d'une peau tendre, rugueuse, et souvent crevassée, susceptible d'érection par le fait de légers attouchemens, aidés du secours de l'imagination. Les sensations voluptueuses, et souvent le froid, produisent le même effet. La base du mamelon, dont la longueur va quelquefois jusqu'à un demi pouce, semble s'élargir pour former l'*auréole*, dont le diamètre a peut-être un pouce d'étendue, et qui est ordinairement de la même couleur que lui. Cette surface est assez rugueuse, et cette rugosité est due à la présence de certains follicules sébacés propres à sécréter une matière onctueuse, qui lubrifie le mamelon, et empêche les gerçures lors de l'allaitement. Quelques poils naissent parfois sur quelques-uns des tubercules formés par ces follicules; le sommet du mamelon présente les orifices externes des vaisseaux *lactifères* ou *galactophores*.

L'âge, le climat, le tempérament des femmes, leurs différens états de santé, influent singulièrement sur le volume des mamelles, qui, sauf quelques exceptions, sont toujours plus volumineuses chez la femme que chez l'homme. Elles le sont généralement assez chez les très-jeunes enfans de l'un et de l'autre sexe, et sécrètent quelquefois une humeur séreuse ou lymphatique. Cet organe, d'un volume assez médiocre chez les vierges, augmente par l'action du coït, ou par celui de certains attouchemens que la nature réprouve, lorsque toutefois ces habitudes ne sont pas portées trop loin; car alors l'inverse ne manquerait pas d'arriver. Le volume des mamelles chez les jeunes enfans ne peut être attribué qu'à la très-grande abondance de lymphe, et n'est pas de longue durée; quoi qu'un peu plus prononcé chez les jeunes filles, il est pour ainsi dire nul avant la puberté. Les mamelles sont exposées à beaucoup de variations pendant le temps où la femme peut être fécondée, et s'annulent presque entièrement

après l'âge critique ; si, lors de cette époque, elles paraissent exister encore, c'est plus à la présence de la graisse qu'au volume de la glande mammaire, qui le plus souvent est atrophiée, que l'on doit attribuer leur grosseur. On observe aussi, relativement aux tempéramens, que les personnes lymphatiques, ou d'une constitution grasse, ont les seins assez volumineux ; et cette prédominance de l'organe tient plus encore à l'abondance du tissu adipeux pour ces dernières qu'à la grosseur de la glande, qui est bien plus développée chez les personnes sensibles aux plaisirs de l'amour, chez les jeunes filles qui ont le teint brun, lss cheveux noirs, dont la constitution est vigoureuse ; chez celles enfin qui sont douées du tempérament auquel M. le professeur *Hallé* a donné le nom d'*utérin*. Ces observations souffrent cependant quelques exceptions ; et j'ai souvent vu des femmes chez lesquelles tous ces caractères semblaient être portés au plus haut degré, et qui néanmoins n'avaient les seins que peu développés.

Le climat influe singulièrement sur le volume des mamelles. Cependant la seule raison d'être née d'une mère qui les a plus ou moins volumineuses doit influer aussi sur la grosseur de celles de sa fille. Il ne faut néanmoins pas attacher à cette observation plus d'importance qu'elle n'en mérite ; car on voit assez souvent (et c'est ordinairement par influence du tempérament) des femmes avoir beaucoup de gorge nées d'une mère qui en a fort peu, et *vice versâ*. Ceci me porte encore à croire que telle jeune Parisienne qui, vers l'époque de la puberté, serait conduite dans le Groenland, ne pourrait pas, comme les sauvages de ce pays, dans le cas où elle serait nourrice, passer sa mamelle par-dessus son épaule pour donner à boire à son enfant qu'elle porterait sur son dos. Les Flamandes et les Hollandaises, les femmes turques et celles de Siam, les Portugaises, ont généralement les mamelles assez volumineuses. Les Marseillaises, les Languedociennes et les Castillannes les ont beaucoup moindres. Les Parisiennes et les habitantes du nord de la France les ont assez communément d'un volume fort,

en proportion avec le reste du corps, et qui se rapproche d'ailleurs de celles de la vénus de Médicis ou de la belle Hélène : cette dernière statue est le type ordinaire (pour ce qui concerne cet organe) du beau idéal.

Cet organe d'ailleurs est plus que tout autre sujet de la mode et du caprice. En France, et dans d'autres pays, l'usage de porter des corsets est nuisible à l'accroissement des seins, et surtout à celui du mamelon, qui se trouve toujours plus ou moins comprimé. En général, toutes les femmes ont un soin particulier de leur gorge, qu'elles cultivent comme leur plus bel ornement. *Raynal* dit, dans son Histoire philosophique des deux Indes, que les courtisannes de de ces pays enferment leurs seins dans des étuis d'un bois très-léger et fort bien poli, de manière que la peau n'en est nullement offensée.

Il existe encore des différences de volume que l'on doit plutôt regarder comme des monstruosités que de les attribuer au tempérament de la femme ou au climat du pays qu'elle habite. Nous donnerons pour exemple la femme dont parle *Jean Borel*, chez laquelle chaque mamelle pesait au moins trente livres, fardeau qu'elle supportait par l'aide d'une espèce de sac attaché sur son cou. *Bartholin* (Hist. anat.) parle aussi d'une autre femme sur les genoux de laquelle reposait ces organes lorsqu'elle était assise. Ces gorges énormes, qui sont toujours flasques et très-flexibles, dont le volume est plutôt dû à la plénitude du tissu cellulaire qu'à la grosseur de la glande, ont ordinairement un mamelon très-gros.

Dans les pays chauds, les mamelles sont généralement moins fermes que dans les contrées septentrionales; mais elles le sont partout davantage chez les jeunes vierges sages qui s'abstiennent de certains plaisirs solitaires. Les jouissances précoces, l'abus du coït, détruisent, en le déformant, la beauté de cet organe. L'allaitement, la vieillesse et les maladies produisent le même effet, avec cette seule différence, que dans la vieillesse la peau se ride, et que chez les

jeunes femmes ou chez les vierges, les mamelles s'affaissent sans présenter ces plis, toujours assez difformes.

Après nous être occupé successivement de la forme, de la position, du volume et du nombre des mamelles chez la femme, nous allons examiner très-succinctement leurs parties intérieures, lorsque, aidés du scalpel, nous en explorons la construction. Après l'incision de la peau, on trouve une grande quantité de graisse, qui donne au sein sa forme et sa prédominance : cette graisse est renfermée dans un tissu cellulaire extrêmement lâche, et qui forme des espèces de petits pelotons. C'est au milieu de ceux-ci, cependant plus près du muscle sterno-huméral que de la peau, que se trouve la glande mammaire, organe spécial de la sécrétion du lait, de forme circulaire, aplatie, plus épaisse au centre que vers la circonférence, formée de petits lobes de couleur rose blanchâtre, liés entre eux par une sorte de tissu cellulaire qui paraît membraneux ; quelques-uns de ces globes sont parfois séparés du corps de la glande mammaire, qui est ordinairement mollasse, grenue, lobuleuse, composée de vaisseaux, de nerfs, et d'un tissu particulier destiné à tirer du sang les molécules nécessaires à la formation d'un fluide nouveau, et à porter ce fluide (le lait) au-dehors, par le moyen des vaisseaux excréteurs appelés *lactifères* et *galactofères*, comme je l'ai dit plus haut, en indiquant leurs orifices externes. Comme toutes les autres glandes, la mammaire est composée de plusieurs petits grains arrondis, groupés, unis ensemble par du tissu cellulaire, et disposés en lobules dans lesquels se terminent tous les ramuscules des artères qui se portent à ces parties. Bien que cette définition me semble pouvoir convenir à plusieurs glandes, les lacrymales, les salivaires, le pancréas, etc., la mammaire présente cela de particulier, qu'au lieu de recevoir une artère unique, ainsi que ces autres glandes, elle reçoit une multitude d'artérioles qui lui arrivent des mammaires internes, des intercostales, des thoraciques, et quelquefois même des rameaux de l'artère épigastrique, qui y envoie quelques prolongemens. Les veines

suivent le même trajet, et prennent les mêmes noms. Si celles qui sont sous-cutanées se laissent voir à travers une peau fine et blanche, la beauté du sein en est augmentée. Les nerfs naissent des paires dorsales, et d'autres du plexus cervical, et se distribuent particulièrement à la peau et à la glande, où il est très-difficile de les suivre. Ruysch (*Thesaur, anat.*, t. 4) dit avoir vu les papilles nerveuses, qui rendent le toucher du mamelon si exquis et si délicat. Les vaisseaux lymphatiques sont en assez grand nombre, surtout à la partie externe des seins; ils se rendent tous aux glandes axillaires. Les mamelles sont encore formées d'un ordre de vaisseaux distingués en ceux qui naissent de la glande, et en ceux qui, selon *Haller*, naissent du tissu graisseux qui l'entourent, et qui viennent tous se rendre au mamelon, pour s'ouvrir à son sommet dans un nombre très-variable, de douze à vingt environ.

§. II.

Beaucoup de femmes, on ne peut en disconvenir, regardent l'organe dont nous parlons comme le plus bel ornement qu'elles ont reçu de la nature, sans songer au but qu'elle s'est proposé en leur faisant ce présent; plusieurs même ne s'en occupent que dans l'intention d'ajouter à leurs charmes. Combien cette erreur, ou plutôt cet oubli, rend plus recommandables encore celles qui en connaissent le véritable prix, et qui accomplissent le vœu de la nature en allaitant leurs nouveau-nés !

Avant de considérer les mamelles physiologiquement, je dois dire quelque chose de certains phénomènes auxquels elles sont sujettes; je veux parler des sympathies qui existent entre elles et la matrice : ces sympathies, très-bien observées par le père de la médecine, et depuis lui par les médecins de tous les temps, sans en connaître les causes, ne laissent cependant aucun doute sur leur existence; elles sont journellement caractérisées.

1.° Lors du premier accroissement des mamelles, qui n'a lieu

qu'à l'époque où l'utérus se dispose déjà au premier écoulement menstruel : aussi voit-on toujours l'augmentation de cet organe précéder cette première évacuation périodique.

2.° A chacun des écoulemens qui suivent le premier, des phénomènes du même genre s'observent encore, et cette évacuation est toujours précédée, souvent accompagnée de l'augmentation, de la dureté, et même de douleur des seins. Si un événement quelconque trouble cette évacuation dans son cours, ou bien si, après les symptômes qui la précèdent ordinairement, elle ne se fait pas comme la femme avait le droit de s'y attendre. Il n'est pas rare, à l'aide de la succion, ou seulement d'une légère pression du mamelon, de voir sortir du sein une humeur appelée *lait virginal*, et qui doit, je pense, se rapprocher beaucoup par ses qualités chimiques de celui qui est le premier sécrété après l'accouchement, et auquel on donne ordinairement le nom de *colostrum*.

3.° Dans presque toutes les sensations voluptueuses, le mamelon ne manque pas d'entrer en érection, et, par cette raison, d'augmenter les jouissances de la femme.

4.° L'usage du coït, dont j'ai déjà parlé plus haut sous le rapport des sympathies, lorsque toutefois cependant des plaisirs trop souvent répétés ne conduisent pas au marasme la femme qui en abuse. On pourrait ici me mettre en opposition avec l'opinion que je viens d'énoncer différens exemples de ces filles prostituées, et qui ont souvent un embonpoint démesuré et des seins d'une grosseur peu ordinaire ; mais je répondrai que le plus souvent elles ne prennent aucune part dans les plaisirs qu'elles vendent, et que d'ailleurs cela ne serait que des exceptions rares à une règle générale.

5.° Pendant le temps de la grossesse, les seins deviennent plus volumineux, plus sensibles, et sécrètent même du lait, mal élaboré effectivement, mais qui a encore beaucoup d'analogie avec le colostrum : ce dernier phénomène est bien plus commun dans les derniers temps de la gestation que dans le commencement.

6.° Dans les différentes maladies appelées *fausses grossesses*, telles que celles causées par la présence d'une môle, d'un polype, d'hydatides, etc., etc.; ou bien dans le cas même d'une maladie du corps de l'organe, des phénomènes du genre de ceux que j'ai déjà annoncés ne manquent pas de se présenter. Si cependant l'utérus était affecté d'une de ces maladies appelées *asthéniques*; si la glande mammaire sympathisait avec cette affection, ce ne serait pas en augmentant de volume, mais bien plutôt en devenant molle, flasque, et en disparaissant même presque entièrement, surtout si la maladie persistait pendant un assez long temps.

7.° La sympathie est encore prouvée par l'usage qu'ont les pâtres de certaines contrées d'insuffler, à l'aide d'un chalumeau, un air chaud dans la matrice de leurs vaches, et cela, dans la seule intention d'augmenter la sécrétion du lait.

8.° Lors de la mort d'un enfant dans le sein de sa mère, les mamelles s'affaissent, et c'est encore un résultat des sympathies; car, par le fait de la mort de l'enfant, l'afflux des humeurs n'est plus nécessaire vers l'utérus, et même ne se fait plus. Or, puisque cet afflux seul avait causé le plus grand volume de la gorge, il doit cesser dès l'instant que ses causes n'existent plus.

9.° Lors de la cessation des règles, période de la vie désignée sous les noms de *temps*, *époque*, *âge critique*, époque à laquelle les fonctions de la matrice cessent, les mamelles disparaissent presque entièrement, du moins le plus ordinairement les choses se passent ainsi.

10.° Enfin, d'après tout ce que je viens de dire dans l'article précédent, relativement à la cessation des fonctions de l'utérus et des mamelles, les sympathies de ces deux organes seront encore bien mieux prouvées, si une inflammation de la matrice survient à une femme, long-temps même après le commencement de ce temps difficile; et si en même temps les mamelles par leur augmentation, leur dureté et leur sensibilité, partagent l'état d'irri-

tation existant à l'organe avec lequel elles sympathisaient dans des temps plus reculés. C'est en effet ce que l'expérience démontre dans les cas de cancer à l'utérus.

Je pourrais ajouter encore à toutes ces preuves des sympathies beaucoup d'autres observations; mais je crois m'être déjà trop étendu sur ce point, et en ne le perdant pas de vue, je vais continuer l'exposé physiologique de l'organe qui nous occupe.

Comme je l'ai dit plus haut, *Hippocrate*, et depuis lui, tous les physiologistes qui ont écrit sur les fonctions de cet organe, ont admis l'existence des sympathies dont je viens de parler; mais aucun, du moins que je sache, ne donne la cause physiologique des phénomènes énoncés; ils sont tous convenus de la nécessité des sympathies, ou de la concordance d'action de ces organes, mais sans donner d'autre cause que celle-ci, que l'irritation qui survient aux mamelles était le complément nécessaire à une autre irritation qui avait existé primitivement à l'utérus.

Après avoir parlé, je crois, de presque toutes les sympathies qui existent entre la matrice et les mamelles, depuis la puberté jusqu'à l'âge critique, et même jusqu'à la mort, je me suis engagé à parler aussi des différens phénomènes qui suivent l'accouchement, et qui sont tous dus à ces sympathies, prouvées, sinon par ce que j'ai dit, mais du moins par l'expérience. (Il est aisé de voir que parmi ces phénomènes je ne considère ici que ceux qui sont relatifs à l'allaitement.)

Pendant les neuf mois que dure la gestation, les mamelles sont dans un état d'irritation en rapport direct avec celle qui existe à la matrice, et la disposent ainsi graduellement à compléter par l'allaitement l'œuvre de la maternité.

Lors de l'accouchement, des douleurs excessives, dont le siége principal est à la matrice, doivent, si l'expérience ne trompe pas, être suivies d'une irritation des mamelles proportionnée à l'irritation primitive Ainsi, après tout ce qui s'est passé pendant la gestation,

nous voyons encore, immédiatement à la suite de l'enfantement, survenir à ces organes un degré de sensibilité, d'irritabilité, un développement enfin beaucoup plus grand des mamelles que primitivement. Ces différens phénomènes sont indispensables et tout-à-fait nécessaires à la sécrétion du lait. Je crois inutile de dire maintenant, puisque j'ai parlé d'*irritation*, que je ne partage pas l'opinion des médecins qui pensent que la sécrétion du lait est due à la lymphe, et non au sang. Il est aisé de voir, par tout ce qui précède, qu'elle doit être attribuée au plus grand afflux du sang vers la glande mammaire, dont l'essence, le caractère, sont de sécréter cette humeur propre à la nourriture des enfans nouveau-nés. Je ne partage pas non plus l'opinion des médecins qui disent que, *vers l'époque de l'accouchement, la femme est plus lymphatique pour la formation du lait;* c'est, selon moi, prendre les effets pour les causes : car, si effectivement elle est plus lymphatique, c'est parce qu'elle est affaiblie par les excrétions du lait ou des *lochies*, et non pour la sécrétion de l'une ou de l'autre de ces humeurs.

Si l'on me demande maintenant ce qui cause cette fluxion du sang vers les organes mammaires, je répondrai encore, jusqu'à ce qu'on me donne une meilleure raison, par ce que j'ai déjà dit dans ce même chapitre : cette fluxion, cette irritation, cette inflammation enfin, qui suit toujours les deux premiers phénomènes énoncés, la fluxion et l'irritation, n'est amenée par rien autre chose que par la sympathie d'organes existant entre la matrice et les mamelles, et parce qu'ensuite l'irritation des mamelles est le complément nécessaire d'une irritation primitive qui a existé d'abord à l'utérus.

Tout ce que je viens de dire me semble assez prouver comment se fait la sécrétion du lait; mais autre chose est encore nécessaire pour l'entretenir et déterminer ensuite l'excrétion de ce liquide; je veux parler de la succion : on doit l'essayer le jour même de l'accouchement quatre ou cinq heures après environ; si l'on attend davantage, les seins sont trop sensibles, et la succion exercée par l'enfant est très-douloureuse pour la mère; alors il survient des

crevasses et des gerçures. *Levret* avait conseillé d'attendre, pour faire téter l'enfant, que la fièvre de lait fût terminée : cet avis était également désavantageux pour l'une et pour l'autre. L'allaitement, pratiqué aussitôt l'accouchement, préserve de la fièvre de lait, ou au moins la modère; et pour l'enfant, s'il tète seulement après la fièvre de lait, le but de la nature n'est pas rempli, parce que le liquide sera trop élaboré. Les titillations exercées par l'enfant, dirigé lui-même par instinct, servent à allonger le mamelon. Quelquefois cependant on est forcé d'avoir recours à d'autres moyens, et à préparer les conduits excréteurs aux fonctions qu'ils sont sur le point de remplir; cette succion d'ailleurs devient nécessaire à la sécrétion du lait, comme je me propose de le prouver plus bas, dans des circonstances où l'accouchement n'aurait pas précédé la sécrétion du liquide dont nous parlons.

Le lait commence à couler le deuxième ou le troisième jour; mais il n'a pas alors les mêmes qualités que celles qu'il doit avoir à une époque plus éloignée de l'accouchement; il porte alors le nom de *colostrum :* je m'occuperai plus particulièrement de ses propriétés physiques et chimiques dans la section suivante. Dans le cas supposé jusqu'alors, il est aisé de voir, puisque l'on a donné le sein à l'enfant, que la mère se propose de le nourrir : aussi n'aurons-nous pas à craindre des accidens de même nature que si elle voulait s'affranchir de ce devoir; elle n'éprouvera pas, ou éprouvera seulement plus faiblement cette excitation, toujours assez pénible pour la malade, excitation désignée sous le nom de *fièvre de lait.* Le régime à suivre est très-simple : elle pourra prendre quelques alimens le jour même de l'accouchement; elle gardera le lit, et devra avoir la poitrine couverte, pour éviter la plus légère impression du froid. On éloignera d'elle aussi tout ce qui pourrait causer quelques affections morales, de quelque nature qu'elles soient. Les seins deviendront plus sensibles et plus volumineux vers le troisième jour, époque à laquelle les lochies ou suites de couche cesseront de couler. Cette sensibilité et cette augmentation de volume ne sont pas

de longue durée, et la lactation s'établit ainsi, aidée principalement par la succion.

Pendant tout le temps que dure la lactation, la femme qui nourrit doit éviter la société, et généralement tout ce qui peut causer la plus légère impression ; elle doit surtout fuir les bals, les spectacles, les concerts, en un mot, toutes les grandes assemblées, desquelles l'on ne sort presque jamais sans que l'imagination, toujours facile à s'exalter, n'y ait pris une part assez vive, exaltation toujours préjudiciable aux qualités du lait et à celle qui nourrit. Tous les résultats ordinaires de ces impressions sont en général bien plus fréquens dans les grandes villes que dans les campagnes, où l'on ne s'occupe presque que de son travail, et où l'intrigue est aussi peu connue qu'elle l'est beaucoup parmi les habitans des capitales et des grandes cités de l'Europe.

Il n'est pas rare, surtout dans les grandes villes, de rencontrer des femmes chez lesquelles la sécrétion du lait ne peut pas se faire. Cette maladie, connue sous le nom d'*agalaxie*, peut avoir une infinité de causes, telles que la siphilis, des dartres, le scrophule, le scorbut, la phthisie, une faiblesse générale ou une constitution trop vigoureuse, des sueurs copieuses, ou toute autre évacuation trop abondante, l'abus des plaisirs vénériens, des veilles prolongées, etc. La faiblesse de l'enfant ne peut pas être regardée comme une des causes de l'agalaxie. Il me semble fort inutile d'indiquer ici les moyens propres à remédier à cette maladie, puisqu'ils sont tous différens, selon la cause qui y a donné lieu, et qu'en prenant un tel engagement, je prendrais aussi celui de faire un traité de pathologie, ce qui m'éloignerait beaucoup de mon but; et ce qui d'ailleurs serait de beaucoup encore au-dessus de mes faibles moyens.

Après avoir parlé de l'agalaxie, je dois aussi dire quelques mots de l'exubérance ou excès de lait, maladie dont on possède moins d'observations que de la première. Cependant on a vu des femmes qui ont donné jusqu'à trois ou quatre chopines de lait (un litre et

demi à deux litres) en vingt-quatre heures. *Borelli* parle d'une femme qui, après avoir allaité deux enfans, en donnait à un apothicaire pour faire du beurre, qu'il vendait aux phthisiques. *Ridley* dit de sa femme qu'elle nourrissait à la fois deux de ses enfans, plusieurs chiens, et qu'elle en laissait assez perdre pour faire une livre et demie de beurre, le tout en vingt-quatre heures. Le docteur *Spielmann* dit que deux livres de lait de femme font six gros de beurre, ce qui rend les faits dont je viens de parler assez douteux, lors même que l'on croirait encore à un diabétès mammaire, comme ceux qui ont été observés par *Boerhaave* et *Tissot*.

Par rapport à ces deux maladies, j'observerai, 1.° qu'en général la sécrétion du lait n'est pas en rapport direct avec le volume des seins, mais bien plutôt avec la sensibilité de la femme qui nourrit; 2.° que, si un seul sein fournit du lait, ce n'est pas une raison pour que la lactation ne soit pas continuée; 3.° que certaines femmes, quoique très-faibles, supportent fort bien la lactation lorsqu'elles sont soutenues par de bons alimens, et que d'ailleurs on en ajoute quelques-uns à la nourriture de l'enfant; 4.° qu'une femme phthisique, ou qui a une constitution propre à faire naître cette cruelle maladie, devra nourrir pendant un mois pour diminuer la fièvre de lait, et la trop grande irritation des seins en pareille circonstance, surtout à cause du voisinage de l'organe déjà malade, ou qui a des dispositions à le devenir.

La durée de la lactation varie souvent selon les usages des pays: ainsi au Canada les mères allaitent leurs enfans jusqu'à l'âge de cinq ans; ils sont lourds, stupides et paresseux. En France, la lactation se continue pendant un an, quinze et dix-huit mois; fort rarement au-delà. Quelquefois une maladie, une grossesse, la mort de l'enfant, viennent ou y mettre fin, ou nécessiter la suppression de cette évacuation. Dans le cas où une maladie viendrait mettre fin à la lactation, on ne devra s'occuper que de la maladie, et l'on n'aura rien à craindre relativement au lait; d'ailleurs il existe des exemples de nourrices attaquées de maladies très-aiguës,

et chez lesquelles cependant la sécrétion du lait se faisait également; cette chance rare est indubitablement des plus heureuses pour la malade. Si c'est une grossesse qui vient mettre fin à la lactation, il n'y a rien encore à faire; on possède des exemples de grossesses qui n'ont point fait cesser la sécrétion dont nous parlons; *Van-Swiéten* cite une femme qui, lors de son accouchement, avertissait l'enfant qu'elle allaitait de céder sa place au nouvel arrivant. *Lamotte, Puzos*, et d'autres auteurs, rapportent des faits du même genre. Maintenant, si une raison quelconque ou la mort de l'enfant obligeait une femme à faire cesser cette évacuation, elle devra se conduire ainsi qu'il suit : elle donnera à boire assez peu souvent, ou, si elle était privée de son enfant, elle se fera téter. On emploiera un moyen analogue pour l'effet, et seulement dans le but de vider les mamelles, et non dans celui d'exciter la sécrétion du lait; elle mangera fort peu, prendra de ces boissons appelées *délayantes*, quelques lavemens; et si le lait est encore sécrété, au moyen de quelques minoratifs (la magnésie est souvent employée avec succès), on excitera vers le canal digestif une irritation légère, qui mettra indubitablement fin à la sécrétion que l'on veut arrêter.

La femme qui nourrit ne doit pas, après avoir fait boire son enfant, laisser son sein à découvert, surtout pendant un temps froid; elle s'exposerait à avoir des gerçures et des crevasses, toujours excessivement douloureuses. Elle ne doit pas non plus donner trop souvent à boire à son enfant, 1.° parce que le lait n'a pas alors le temps nécessaire pour être entièrement élaboré; 2.° celui qui est le dernier exprimé par l'enfant étant le meilleur, on doit attendre que ses besoins soient assez grands pour qu'il puisse entièrement vider la mamelle; 3.° elle ne devra pas surtout l'endormir à son sein et l'y laisser prendre, en quelque sorte, pendant toute la longueur d'une nuit, comme le font certaines mères, qui n'ont pas assez de fermeté pour refuser la plus petite chose à leurs nourrissons; 4.° pour l'intérêt de la mère comme pour celui de l'en-

fant, la lactation devra toujours se faire à des distances assez éloignées et à des heures réglées. Pendant tout le temps que durera la lactation, la mère devra encore s'abstenir de tous plaisirs vénériens, qui sont toujours préjudiciables à la nourrice, et surtout aux qualités du lait.

Je vais maintenant, en discourant très-succinctement sur les phénomènes qui accompagnent d'ordinaire l'accouchement; je vais, dis-je, envisager la femme qui, nouvellement accouchée, se dispense de nourrir son enfant. Pendant les deux ou trois premiers jours qui suivent l'enfantement, les lochies coulent en rouge et avec abondance; au bout de ce même temps, les mamelles s'engorgent, deviennent dures, douloureuses; les glandes de l'aisselle participent aussi à cet état inflammatoire; la respiration est gênée et extrêmement difficile; la malade ne peut pas rapprocher ses bras de la poitrine, et est obligée de rester dans une position immobile; et, d'après ce que nous dit le père de la médecine, *duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum* (aph. 46, 2.ª sect.), les lochies doivent cesser de couler, et cessent effectivement. Pendant cet état, il y a exaltation des propriétés vitales, coloration de la face, accélération du pouls, quelquefois même délire; enfin la malade a *la fièvre de lait.* C'est alors que les plus grandes précautions sont tout-à-fait indispensables, sans quoi la femme est exposée aux plus grands dangers; il faut éloigner d'elle toutes les causes qui pourraient, en quelque manière que ce soit, influer sur son physique comme sur son moral. La malade, pendant les deux ou trois jours qui suivent immédiatement l'accouchement, ne pourra, comme celle qui doit nourrir, prendre des alimens aussi substantiels; et pendant la crise dont je viens de parler, elle devra encore garder la diète la plus sévère, et ne prendre que des boissons chaudes, légères, et de facile digestion.

Sans l'emploi d'aucun moyen thérapeutique, cette crise cessera le quatrième jour. L'accouchée a le plus souvent une sueur assez

abondante; l'écoulement des lochies recommence en blanc, strié d'un peu de sang, et se continue pendant environ vingt jours, un mois, et même plus. Il arrive encore assez souvent que le lait est sécrété; les seins se gorgent, s'emplissent, et la succion devient nécessaire: alors on se comporte, comme je l'ai dit précédemment, dans la seule intention de vider les mamelles; et la malade pour ce qui est du reste de son traitement, se conduira encore comme je l'ai dit plus haut, en parlant du sevrage. Parmi les moyens que j'ai déjà indiqués, s'il arrivait que la susceptibilité du canal digestif fût trop grande, on pourrait employer également ou des sudorifiques, ou des diurétiques, ou l'application d'un vésicatoire dans un lieu éloigné des mamelles; puisque nous sommes persuadés que les sécrétions se suppléent, et que, dans l'état de santé comme dans celui de maladie, elles sont toujours en raison inverse les unes des autres; c'est-à-dire que, si, par une cause quelconque, l'une d'elles est augmentée, les autres seront nécessairement diminuées. En général, quand la femme ne nourrit pas, ou bien quand elle a nourri et cessé l'allaitement, elle doit avoir, pendant un certain temps, le plus grand soin de sa gorge, et entretenir vers cette partie une chaleur modérée, à cause de la fluxion habituelle qui se fait vers ce point.

Les femmes nouvellement accouchées devront surtout se garder de comprimer leurs seins pour empêcher, selon elles, l'ascension du lait, et pour ménager aussi l'élégance des formes de ces organes. Ce moyen, toujours préjudiciable, amène des résultats tout-à-fait opposés à ceux que l'on attendait; et cela se conçoit facilement. La gêne exercée par cette compression détermine infailliblement une inflammation causée par un abord plus grand du sang; et, d'autre part, par l'impossibilité de la dilatation ordinaire des vaisseaux capillaires. Le sang, en arrivant jusqu'à la glande, y éprouve nécessairement une élaboration convenable pour former le lait. Il résulte donc de cette pratique absurde des douleurs cruelles; les poumons eux-mêmes, par leur proximité, sont compris dans cette

inflammation, toujours excessivement vive; la respiration est laborieuse et peut même devenir impossible : alors la mort ne tarde pas à mettre fin à des douleurs atroces; et l'on dit que la femme est morte d'une apoplexie laiteuse; erreur des plus fortes, la femme est morte asphyxiée, la femme est morte apoplectique; mais c'est d'une apoplexie sanguine; et sa mort enfin est en tout semblable, par ses phénomènes, à celle qui arrive par le fait de la strangulation chez un noyé, chez un asphyxié enfin, quelle que soit la cause qui a déterminé l'asphyxie.

Comme je l'ai déjà dit plus haut, pour que la sécrétion du lait ait lieu, il n'est pas absolument nécessaire que l'accouchement ait précédé cette sécrétion; aussi possédons-nous une infinité d'exemples de jeunes vierges chez lesquelles, à l'époque des règles, les mamelles sont dans un tel état d'excitation, que la sécrétion et l'excrétion du lait ont lieu, et qu'elles se prolongeraient, si l'on ajoutait à cette disposition la succion du mamelon. Parmi les causes qui aident à la sécrétion du lait, j'ai oublié de parler des légères pressions exercées par les mains de l'enfant sur le sein de sa mère, et ensuite par celle de l'atmosphère; pression toujours proportionnée à la force de l'enfant, qui fait le vide dans sa bouche à l'endroit du mamelon titillé par ses lèvres.

Parmi les exemples nombreux de vierges dont les mamelles ont sécrété pendant un certain temps une assez grande quantité de lait (lait qui avait toutes les propriétés chimiques qu'a ordinairement le lait de femme), je ne citerai que cette vierge romaine dont l'histoire est connue de tout le monde, et qui allaita son père condamné à mourir de faim dans un cachot.

Je vais citer d'autres faits plus rares, et qui cependant n'en sont pas moins exacts. On a vu beaucoup d'hommes qui, à l'aide de quelques pressions, faisaient sortir de leurs mamelles une humeur d'apparence lactée, et qui était bien réellement du lait, mais qui avait un plus ou moins grand degré d'élaboration. Eh bien ! on a vu aussi des hommes qui ont nourri des enfans à leurs mamelles.

Entre les observations que l'on possède, je rapporterai celle d'un marin citée par un auteur dont ma mémoire me refuse le nom, et qui, lorsqu'il perdit sa femme, pour calmer l'enfant qu'elle nourrissait, lui présenta son sein; après environ trois jours de succion, il fut fort étonné de voir couler le lait; et il continua l'allaitement de son enfant pendant plusieurs mois. M. *De Humbolt* parle d'un fait semblable dans ses voyages aux régions équinoxiales du nouveau continent. Le sujet de l'observation de ce célèbre naturaliste est un laboureur nomme *Francisco Lozano*, d'origine européenne.

Je vais terminer ce sujet par une dernière observation, et qui est à peu près du même genre. Le plus souvent, après l'âge critique, le sein se flétrit chez les femmes, et n'est plus, par cette raison, propre à la sécrétion du lait. Je citerai cependant la femme dont parlent les Transactions philosophiques, n.° 455. Elle avait soixante-huit ans, et perdit à cette époque une fille qui laissait un nourrisson. Touchée, et vivement émue de compassion et d'amitié, elle lui offrit sa mamelle pour le distraire de ses douleurs; au bout de quelques jours, elle vit avec surprise le lait couler de son sein. Enfin on rapporte un exemple semblable chez une femme octogénaire.

L'usage qu'ont les pâtres de certaines contrées d'ortier les mamelles de leurs brebis pour augmenter ou pour causer la sécrétion du lait, est une preuve de la possibilité de l'existence des faits dont je parle plus haut. Cette pratique était aussi connue des bergers grecs et de ceux du mont Oëtas.

§. III.

Après nous être occupés successivement des mamelles et de leurs fonctions, nous allons maintenant considérer principalement le liquide fourni par ces organes ; et ces considérations nous conduiront à parler aussi, surtout en comparant le lait de certaines femmes, différant par leur tempérament, à parler, dis-je, des circonstances qui doivent déterminer dans le choix des nourrices.

Propriétés physiques. Le lait est un liquide opaque, blanc, plus pesant que l'eau, doué d'une saveur plus ou moins douce, sucrée, et dont les qualités varient par le fait même des différentes nourritures dont fait usage l'animal qui le sécrète.

Propriétés chimiques. Selon *Fourcroy*, et d'autres chimistes distingués dont la science s'honore, le lait de vache est formé d'eau, d'acide acétique libre, de sucre de lait, d'une matière animale analogue au gluten de froment, d'hydrochlorate de potasse et de soude, d'hydrophorate de potasse, de la matière butireuse, du phosphate de magnésie, de chaux et de fer. Ces derniers sels et la matière butireuse sont tenus en suspension dans l'eau et dans l'acide acétique; les autres matières sont dissoutes. Il est formé encore de caséum : on ne sait pas si ce principe est dissous ou tenu en suspension. *Berzelius* a trouvé dans ses analyses à peu près les mêmes résultats, mais dans des proportions qui n'étaient pas absolument semblables. Si l'on chauffe le lait, il se forme dessus une pellicule, qui ne tarde pas à être remplacée par une autre presque aussitôt que la première a été enlevée. Lorsqu'on le distille, il fournit un liquide aqueux qui contient une certaine quantité de lait.

Evaporé jusqu'à siccité, et mêlé avec des amandes, il constitue la frangipane.

Le lait, abandonné à lui-même à la température ordinaire, avec ou sans le contact de l'air, se sépare en trois parties, la crème, la matière caséeuse, et le petit-lait. La crème, formée de beurre, de caséum et de petit lait, occupe la partie supérieure du vase ; elle est d'un blanc jaunâtre, opaque, molle, onctueuse, et douée d'une saveur agréable. Elle se sépare la première de la masse totale, et le lait devient d'un beau blanc bleuâtre. Le caséum, qui forme la seconde partie, est un caillot très-blanc, opaque, mais sans onctuosité et sans saveur. Enfin le petit-lait, composé d'eau, de sucre, de lait, de sels et d'acide, tenant un peu de caséum en dissolution, est liquide, transparent, d'un jaune verdâtre, et d'une saveur douce ; il rougit l'*infusum* de tournesol ; c'est dire qu'il est acide.

Le lait de femme est composé entièrement ou presque entièrement des mêmes matières que celui dont je viens de m'occuper ; avec cette différence, qu'elles y entrent dans des proportions qui ne sont pas les mêmes. En général, toutes les analyses s'accordent à prouver qu'il renferme plus de sucre de lait et de crème, et moins de caséum que le précédent. Il a une saveur très douce, ne peut être coagulé. Sa crème ne fournit pas de beurre, lors même qu'on l'agite pendant un assez long temps. Dans tous les cas, ses qualités augmentent selon qu'il est élaboré plus long-temps. Il est aussi plus azoté quand la femme s'est nourrie de substances animales ; si au contraire elle se nourrit de végétaux, il le sera bien moins.

Le lait de chèvre a beaucoup de rapports avec celui de vache ; il en diffère cependant, en ce que la matière butireuse qu'il contient est plus solide.

Le lait de brebis fournit plus de crème que celui de vache ; le beurre est plus mou, la matière caséeuse plus grasse ; il contient moins de sérum : on y a trouvé des hydrochlorates de chaux et

d'ammoniaque. Ainsi que le précédent, il sert à la confection du fromage de Roquefort.

Le lait de jument contient peu de matière butireuse ; elle est fluide, et se sépare difficilement ; la matière caséeuse est plus molle que celle du lait de vache ; il contient plus de sérum, de l'hydrochlorate d'ammoniaque, et du sulfate de chaux. Il occupe le milieu, par rapport à sa consistance, entre le lait de femme et celui de vache. Il fournit une crème qui ne donne pas de beurre.

Le lait d'ânesse a beaucoup de rapport avec celui de femme ; il renferme un peu moins de crème et un peu plus de matière caséeuse : le beurre ne se sépare pas facilement de cette crème. Le lait d'ânesse a la consistance, l'odeur et la saveur de celui de femme.

En comparant les six espèces de lait que je viens d'envisager, on voit facilement que ce sont toujours à peu près les mêmes principes constituans, mais dans des proportions différentes. Tous ces détails d'ailleurs sont empruntés aux chimistes distingués qui ont écrit sur ce point ; manquant moi-même des choses nécessaires pour faire de telles recherches, je fus obligé de les prendre dans différens ouvrages de chimie et de médecine. Je vais terminer cet exposé du lait, considéré chimiquement, par celui d'un petit tableau fait par deux professeurs distingués, auxquels la science a les plus grandes obligations. Ils ont divisé le lait des six espèces en deux classes principales, dont la première renferme le lait des ruminans, et dans laquelle on trouve celui de chèvre, de brebis et de vache : les parties caséeuses et butireuses prédominent, tandis que le sucre de lait et le sérum s'y trouvent en moins grande proportion. Dans la seconde, qui comprend le lait de deux herbivores, de la jument et de l'ânesse, et celui de femme, qui s'en rapproche à beaucoup d'égards, le sucre de lait et le sérum l'emportent au contraire par leurs quantités relatives sur les matières butireuses et caséeuses, qui sont fluides et peu concrescibles. Voici dans quel ordre sont classées les six espèces du lait examinées par rapport aux quantités relatives des principes qui dominent.

CASÉUM.	BEURRE.	SUCRE DE LAIT.	SÉRUM.
La chèvre.	La brebis.	La femme.	L'ânesse.
La brebis.	La vache.	L'ânesse.	La femme.
La vache.	La chèvre.	La jument.	La jument.
L'ânesse.	La femme.	La vache.	La vache.
La femme.	L'ânesse.	La chèvre.	La chèvre.
La jument.	La jument.	La brebis.	La brebis.

Peu de fluides sont, comme le lait, susceptibles de varier par leurs propriétés chimiques ; on a été même jusqu'à observer que celui d'une même traite, reçu dans quatre vases, était différent par ses qualités, et que le lait contenu dans le premier vase était le moins bon, tandis que celui qui était reçu dans le quatrième était le meilleur. Ces considérations viennent à l'appui de ce que j'ai déjà dit dans le paragraphe précédent.

Certains alimens ou médicamens pris par un mammifère, quel qu'il soit, influent singulièrement sur les qualités de son lait. *Borrichius* affirme que le lait d'une femme était devenu amer parce qu'elle avait pris sur la fin de sa grossesse de la teinture d'absinthe. La rhubarbe, le safran et plusieurs autres substances, communiquent au lait ou leurs odeurs, ou leurs saveurs, ou leurs couleurs, et quelquefois aussi deux de ces proprietés, et de plus leurs qualités médicamenteuses. Parmi les différentes substances qui influent ainsi sur le lait, il y en a qui n'agissent quelquefois que séparément sur une des parties du lait ; comme, par exemple, ou sur le sérum, ou sur le caséum, ou sur la matière butireuse, etc. En définitif, ces connaissances sont en médecine du plus grand se-

cours pour le traitement de certaines maladies des jeunes enfans, pour celui de la syphilis, par exemple.

Déjà plus haut j'ai eu occasion de dire quelques mots sur le lait sécrété le plus immédiatement après l'accouchement ; je veux parler du *colostrum*, nom que l'on donne aussi à l'humeur sécrétée par les mamelles sur la fin de la gestation, et qui me semble convenir encore aux sécrétions mammaires que l'on observe quelquefois chez les femmes, particulièrement aux époques menstruelles. Ce liquide n'a point été analysé chez la femme ; il est demi-transparent, jaunâtre, légèrement visqueux, et d'une saveur fade ; il contient peu ou pas de caséum, un peu d'albumine, beaucoup de cette matière animale qui se coagule au-dessus du lait lorsqu'on le fait chauffer : au reste, il a d'autant plus d'analogie avec ce liquide, qu'on l'examine à une époque plus éloignée de l'accouchement. Si une femme qui nourrit est affectée d'une maladie aiguë, de convulsions, d'attaque de nerfs, d'un accès de colère, etc., le lait perdra une partie de ses qualités, et ressemblera beaucoup au colostrum ; mais il reprend ses qualités ordinaires après l'accès qui l'en avait privé. Les affections morales tristes ou gaies, l'ivresse, les veilles prolongées, produisent le même effet ; cependant je crois devoir observer que, si une femme donne à boire à son enfant après un accès de colère, et que si, comme il arrive quelquefois, cet enfant a des convulsions après avoir bu, ces convulsions ne doivent pas, comme on le pense souvent, être attribuées (par cause d'analogie seulement) à l'accès de colère, mais aux mauvaises qualités du lait, qui, par ses rapports avec le colostrum, est bien moins facile à digérer que ne le serait pour l'enfant sa boisson ordinaire.

Les propriétés chimiques du lait sont encore sujettes aux plus grands changemens par rapport au tempérament de la femme qui le fournit ; ainsi, sans entrer dans le détail des différences chimiques qui causent ces variations, nous observerons seulement que les femmes d'un tempérament sanguin, vigoureuses, qui ont les che-

veux noirs, le teint frais, enfin une santé robuste, ont un lait mieux élaboré que celles qui sont lymphatiques, d'un tempérament nerveux, bilieux, ou d'une constitution délicate, etc. Ces considérations, quoique peu étendues, me semblent suffire pour déterminer dans leur choix les personnes qui auraient à faire celui d'une nourrice qui, lorsqu'elle est mercenaire, doit toujours être prise dans le plus grand intérêt de l'enfant auquel elle est destinée. En général, elles doivent avoir de vingt à trente-quatre ans, être d'une belle santé, d'un tempérament sanguin, avoir la peau blanche, les dents saines et très-blanches aussi; elle doit encore, et c'est un des points les plus importans, être accouchée en même temps que la mère de l'enfant auquel on la destine, ou fort peu auparavant.

Après nous être occupés beaucoup plus longuement des propriétés chimiques du lait que nous ne nous l'étions proposé en commençant ce paragraphe, nous allons maintenant le considérer comme aliment. C'est dans tous les pays la nourriture première des animaux mammifères; seulement, pour ce qui est de l'homme ou des animaux que nous appelons domestiques, il arrive quelquefois que leur première nourriture n'est pas le lait, ou bien que celui qu'on leur donne n'est pas fourni par leurs mères : celui-ci est cependant préférable, en ce que, le premier sécreté par les mamelles (le colostrum), il est plus en rapport avec les besoins de l'enfant que ne le serait le lait d'une autre femme accouchée depuis plusieurs mois. Je pense d'ailleurs que les qualités du lait d'une femme sont le plus souvent, et surtout dans le principe, en rapport avec les forces ou la faiblesse de son enfant. *Vanhelmont* prétend que le lait est toujours mauvais, et qu'il pèche ou par excès ou par défaut de ton, il ajoute : *odi infantum nutritionem per lac intentatam.*

En général, le lait convient à tous les âges quand il est bien digéré, il est très-nourrissant; cependant telle personne dont l'estomac ne pouvait le supporter à un âge quelconque, pourra le digérer quelque temps après, tandis que d'autres personnes qui le

digéraient très-bien ne pourront plus le supporter. *Galien* parle d'un homme qui vécut cent ans, et qui était à un régime lacté très-s vè e. Le lait entre dans la préparation d'une infinité d'alimens : on l'associe quelquefois avec des liqueurs alcoholiques; il n'est personne qui ne connaisse le punch au lait, que l'on pr pare en ajoutant à un punch quelconque un quart de lait très-nouveau, et chauffé presqu'au degré nécessaire pour que l'ébullition ait lieu. Je n'entrerai dans aucun détail relatif à la plus ou moins grande quantité de matière nutritive contenue dans chacune des parties constituantes de ce liquide. Tout le monde connaît l'usage des fromages : il y en a de frais, et d'autres qui ont acquis un certain degré de putréfaction. Ces derniers se divisent encore en deux classes; les premiers sont humides, et deviennent déliquescens; les autres sont secs et peu altérables. Je termine ce que j'avais à dire sur le lait, considéré comme aliment, par une sentence tirée de l'école de Salerne.

Caseus ille bonus quem dat avara manus.

En considérant à présent le lait comme médicament, le médecin ne doit pas oublier qu'il possède à un très-haut degré des qualités nutritives. Ce liquide, au reste, qui ne convient pas à l'intérieur dans les maladies aiguës, doit plutôt être envisagé comme un moyen hygiénique que de toute autre manière; et toutes les fois qu'on l'ordonne intérieurement et dans une quantité assez grande, on ne pourra oublier ses qualités nutritives, lors même que l'on ne voudrait envisager que ses propriétés médicamenteuses. *Jean Costæus* le regardait comme un remède universel. *Vepfer*, comme contenant quelque chose de divin. *Hippocrate* l'employait dans des maladies tout-à-fait dissemblables ; il préférait généralement celui d'ânesse. Après lui, *Galien* et les Arabes en firent un très-grand usage. *Sydenham* l'employait avec succès contre la phthisie. Si on le considère seulement comme topique, il relâche, détend les parties enflammées, calme la douleur, et se comporte enfin comme tous

les émolliens, relativement à la partie sur laquelle il est appliqué. Ceci peut également se dire lorsque l'application du *topique* est interne ou externe. Dans le cas où il est interne, il agit d'abord, comme je l'ai dit, et subit ensuite les changemens ordinaires causés par les fonctions du viscère avec lequel il est en contact. Tout cela cependant ne me paraît applicable que dans une inflammation de l'estomac, parce que le lait possède en y arrivant toutes les qualités qu'il avait avant d'être ingéré; et si on l'ordonnait, au contraire, contre une inflammation des intestins, il n'arriverait dans ces viscères qu'après avoir perdu quelques-unes de ses qualités émollientes, et encore après en avoir acquis d'autres qui ne seraient rien moins que convenables. Du reste, le lait ne contient rien qui puisse exciter les organes; il agit plutôt dans un sens opposé: aussi voit-on que ceux qui suivent un régime lacté très-sévère sont fort tranquilles, peu actifs, et se mettent difficilement en colère. Les ermites, les fakirs et les brames se nourrissent principalement de lait.

Quoique les diverses espèces de lait que nous avons déjà envisagées (et ceci peut se dire également de toutes en général), possèdent à peu près les mêmes qualités médicamenteuses, celles d'être relâchantes, adoucissantes, nutritives, etc., cependant elles offrent quelques différences qu'il est nécessaire de considérer; aussi, d'après le petit tableau exposé plus haut, il est aisé de voir que le lait des animaux non ruminans doit être d'une digestion plus facile que celui des ruminans, et que par cette raison il convient mieux lorsque ce médicament doit être administré à des malades épuisés, et chez lesquels les organes digestifs ont déjà perdu beaucoup de leur action. Ce lait nourrit peut-être moins que celui des ruminans; mais alors on remédie à cette différence de nutrition en faisant prendre une plus grande quantité de lait, ou en ajoutant au traitement un aliment d'une digestion facile, et qui ne trouble en rien les fonctions du malade et les intentions du médecin.

De toutes les espèces de lait des ruminans, celui de vache est le plus généralement employé en médecine ; il est le plus riche en sucre de lait et en sérum, et par conséquent le plus léger et le plus facile à digérer. Sous ce rapport, il convient encore moins cependant aux malades épuisés que le lait d'ânesse ou de femme, et son usage dans ce cas doit être précédé de l'un ou de l'autre de ces deux derniers. Le lait de chèvre, le plus abondant en matière caséeuse, est assez souvent conseillé aux enfans faibles et débiles ; celui de brebis, comme le plus onctueux, et dans lequel on trouve la matière butireuse dans la plus grande proportion, a été conseillé avec peu ou pas de raison aux vieillards, sous ce simple prétexte qu'ils avaient la *fibre sèche*. Il est cependant fort ordinaire de voir des vieillards fort gras, et qui avaient été fort maigres pendant la plus grande partie de leur vie.

Passant maintenant au lait des animaux non ruminans, celui qui se présente le premier, le plus riche en sucre de lait, est le lait de femme ; mais on doit, avant de déterminer les cas où l'on peut en faire usage, observer que nul autre n'est comme lui sujet à autant de variations ; c'est celui qui convient le mieux aux jeunes enfans, aux malades épuisés, et même à ceux qui sont dans le dernier degré de marasme. *Euriphon*, *Hérodote*, *Prodius*, et plusieurs autres auteurs, ont prétendu que, dans le cas où le lait de femme serait ordonné à un malade, il était préférable, pour le bien de ce dernier, de le faire téter, et même coucher avec sa nourrice ; ce qui ne laisse pas de présenter quelques inconvéniens, s'il y a différence de sexe : d'abord sous le rapport de la moralité, et ensuite sous celui de la santé du malade, qui, quoique dans un état de marasme, pourra bien, en suivant l'ordonnance de son médecin, éprouver quelques sensations voluptueuses, surtout s'il est affecté d'une phthisie pulmonaire, par exemple, sensations voluptueuses qui, si elles sont partagées par la femme, seront préjudiciables à la qualité du lait, et plus encore au rétablissement du malade. Nous devons aussi observer que, si l'on donne seule-

ment pour nourriture le lait de femme ; il est urgent d'avoir plusieurs nourrices ; dont le lait n'a nécessairement pas les mêmes qualités.

Le lait d'ânesse est, comme je l'ai dit plus haut, celui qui, par ses propriétés chimiques, se rapproche le plus de celui de la femme ; on le préfère souvent à ce dernier parce qu'il est bien moins sujet à varier ; il contient beaucoup de sérum, et semble convenir assez dans les engorgemens des viscères abdominaux, les irritations de la poitrine, et même dans les phthisies commençantes. Il fut très-à la mode à Paris, et beaucoup de dames entretiennent encore dans ce pays cet usage, qui, il y a quelques années, était bien plus général. Comme d'une plus facile digestion que les autres laits dont nous nous sommes déjà occupés, il est le premier que l'on emploie ordinairement au commencement d'un régime lacté. Le lait de jument, dont on fait fort rarement usage, pourrait cependant remplacer les deux espèces dont je viens de parler.

Avant de se soumettre à un régime lacté, il est des précautions indispensables, et auxquelles le malade ne peut se soustraire sans compromettre davantage sa santé : ainsi on donnera quelques purgatifs, si l'on en reconnaît le besoin ; mais on devra bien s'en garder, si l'on n'a rien reconnu qui détermine cette disposition. On ne devra pas non plus faire passer son malade de son régime ordinaire au régime lacté ; avant il faudra essayer s'il digère bien ce liquide, et arriver graduellement à l'époque où il ne doit plus prendre que cette seule nourriture. Si le lait est bien indiqué contre la maladie dans laquelle vous l'employez, et si l'estomac du malade semble refuser d'entrer en fonction pour ce liquide, le médecin doit en faire prolonger l'emploi pendant un peu de temps ; et il n'est pas rare alors de le voir être digéré facilement après plusieurs jours ; l'ancienne manière de vivre, et l'usage d'un aliment médicamenteux insolite sont les seules raisons qui troublaient la digestion : on peut, pour faciliter celle du lait, le couper avec une dé-

coction émolliente, ou seulement avec de l'eau; c'est ce mélange que les anciens appelaient *hydrogala*, et qu'*Hippocrate*, *Arétée* et beaucoup d'autres médecins ont souvent ordonné. Le lait sert aussi de véhicule à beaucoup de médicamens; on l'unit aux eaux minérales, qui quelquefois en facilitent la digestion. Il n'est personne qui ne connaisse ses qualités comme contre-poison, qualités effectives, mais qui ne sont cependant pas aussi générales qu'on le pense communément.

On emploie quelquefois en médecine, et séparément, certaines parties du lait : celle qui l'est le plus généralement est le petit-lait, que l'on prépare habituellement avec l'aide d'un acide léger et en très-petite quantité; les matières caséeuses, butireuses, ne sont guère employées qu'à l'extérieur, sous forme de pommades ou de cataplasmes. L'école de Salerne relativement au petit lait dit : *incidit atque lavat, penetrat, mundat quoque serum.* Les Grecs, et *Galien* chez les Romains, en faisaient un très-grand usage.

Le lait s'emploie aussi à l'extérieur; et c'est par ce point que je me propose de finir ce paragraphe. On en fait des topiques en le contenant dans une vessie, ou en en imbibant des linges ; on en fait des gargarismes, des lavemens, des bains, etc. Poppée, femme de Néron, avait toujours à sa suite quatre ou cinq cents ânesses, et se faisait laver avec leur lait, pour entretenir sans doute la fraîcheur de sa peau. Enfin il faut avoir soin d'observer que, si on l'emploie en topique pendant une application un peu longue, il tourne facilement à l'acescence, et produit des effets tout-à-fait opposés à ceux que voulait en retirer le médecin qui en ordonne l'usage.

§. IV.

Dans le second paragraphe, j'ai considéré les mamelles dans leur état physiologique : ici, au contraire, je vais m'occuper des lésions causées par le trouble de leurs fonctions. Je vais aussi tâcher de prouver que le lait n'entre pour RIEN ABSOLUMENT dans ces maladies,

qui prennent toutes et si improprement l'épithète de *laiteuses*, et qui ne le sont pas ; car, pour qu'elles fussent laiteuses, il faudrait qu'il y ait d'abord formation du lait, et ensuite décomposition de ce liquide ; ou bien encore transport du liquide dans l'économie animale, ou dans la partie nouvellement affectée ; ce qui n'est pas.

Rien n'est plus ordinaire que de voir attribuer journellement au lait les maladies qui arrivent aux femmes, long-temps même après leurs couches. Le bavardage des commères, l'ignorance de certains médecins, et souvent la complaisance de ceux qui sont plus instruits, ont singulièrement aidé à la croyance de cette absurdité : de là naquit cette série de médicaments *antilaiteux*, qui ne sont autre chose que des sudorifiques, des diurétiques et des purgatifs : ces derniers encore sont souvent pris dans la classe des drastiques. Les sels d'epsom, de globert (sulfate de magnésie, de soude), le plus généralement employés, causent le plus souvent, chez les femmes qui en font usage, des douleurs à l'estomac, qui obligent de cesser le traitement commencé.

Reprenant maintenant la suite du second paragraphe à l'endroit où je parle du sevrage, ou, ce qui est la même chose, relativement aux maladies dites *laiteuses*, à l'époque de l'accouchement pour celles qui n'ont pas nourri, quoique cependant elles l'auraient pu, je dis que, s'il survient une maladie causée effectivement par la non-excrétion du lait, cette maladie ne sera pas une maladie laiteuse, mais bien une maladie du même genre que toutes celles qui sont causées par une suppression d'une évacuation quelconque, d'une suppression inattendue et non amenée volontairement avec certaines précautions indispensables en pareilles circonstances. Il serait peut-être beaucoup plus juste d'appeler *maladies dartreuses* celles qui viennent à la suite de la suppression d'une éruption de cette nature, puisque le plus sûr moyen d'arriver à la guérison, le plus sûr dis-je, quelquefois même l'unique, est de reproduire l'éruption sur le lieu même primitivement affecté, tandis que dans les mala-

dies dites *laiteuses*, jamais pour en obtenir la cure, du moins que je sache, on ne proposa de rétablir la sécrétion du lait : on conseilla, il est vrai, quelquefois une nouvelle grossésse, mais on ne contraignit pas toujours la femme à nourrir son enfant.

Si, avec le philosophe de Genève, je conviens qu'il est avantageux d'être nourri par sa mère, je serai aussi, je pense, de l'avis de beaucoup de médecins ; mais je ne serai point de celui de ceux qui prétendent que la femme qui ne nourrit pas compromet sa santé pour le reste de sa vie : cela serait vrai si, lorsqu'elle a résolu, ou lorsqu'on a résolu pour elle qu'elle ne nourrirait pas, elle ne prenait aucune précaution, si elle ne suivait un régime propre à augmenter ou entretenir une des évacuations existantes, ou bien si elle n'en causait une nouvelle ; si en un mot elle ne suivait un régime analogue à celui que j'ai indiqué plus haut. Mais si, au contraire, elle ne s'éloigne en rien des prescriptions que fera un médecin prudent, elle ne courra aucun danger, puisque, comme je crois l'avoir déjà observé, tous les physiologistes savent que dans l'économie animale les sécrétions se suppléent et se remplacent sans que l'individu en souffre; que cette connoissance est une des plus importantes en médecine, si toutefois même elle n'occupe pas le premier rang.

D'après ce que je viens de dire, il me semble donc aisé de voir que le danger auquel s'exposent les mères qui ne nourrissent pas n'est point aussi grand que l'ont prétendu certains praticiens.

Mon but ici, après la nécessité indispensable ou j'étais de faire ma thèse, n'a été que de rectifier une erreur trop générale, trop accréditée, surtout dans le public ; je n'ai point du tout eu intention d'avancer une hypothèse qui, avec assez de justice, pourrait paroître immorale à certaines personnes. Je trouve sages et fort méritantes les mères qui allaitent leurs enfans, et j'applaudis au choix que firent les Lacédémoniens, après la mort de Tomiste, un de leurs rois, du plus jeune de ses fils pour lui succéder, par cette seule raison qu'il avait été allaité par sa mère, quoique

cependant je ne pense pas que les enfans sucent avec le lait les principes de celles qui les nourrissent ; et les reproches que Didon adresse à Enée ..... *hyrcanæque admôrunt ubera tigres*, ne sont qu'un fruit de l'imagination du poëte de Mantoue.

Je reprends en deux mots seulement : il est du devoir d'une mère de nourrir son enfant ; mais si elle ne nourrit pas lors même qu'elle le pouvait, et si elle a suivi un traitement approprié, elle ne courra pas plus de danger que si elle avait nourri.

Si l'on m'accorde maintenant la proposition que je viens d'énoncer, il me sera, je pense, facile de me justifier sur ce que j'ai dit relativement à la non-existence des maladies essentiellement laiteuses.

En effet, si les sécrétions se suppléent, toutes les maladies dites *laiteuses* seront nécessairement du genre de celles causées par la suppression d'une évacuation quelconque, puisqu'au fait nous savons que les phénomènes qui précèdent la sécrétion du lait ne diffèrent en rien, si ce n'est par les localités, et le plus souvent par la grossesse, de tous ceux qui précèdent toutes les autres sécrétions.

Tous les physiologistes savent que les membranes séreuses, muqueuses, les glandes lacrymales, parotides, mammaires, les reins, etc., ne sécrètent jamais qu'une humeur particulière, humeur qui ne peut être sécrétée individuellement que par un de ces organes en particulier ; ainsi nous avons les sérosités, le mucus, les larmes, la salive, le lait, l'urine, etc., humeur tout-à-fait dissemblable, et qui, cependant, sont toutes formées par le sang. En conséquence, je prétends qu'il est impossible de prouver la présence du lait dans un abcès, lorsque toutefois celui-ci n'est pas situé aux mamelles ; qu'il n'existe pas, comme on l'a cru, d'apoplexie laiteuse, de péripneumonie laiteuse, etc., et que, lorsqu'à la suite des couches il existe des fièvres puerpérales ou des péritonites, le lait n'est pas la cause de ces maladies ; elles sont au contraire la cause

de l'absence du lait, parce qu'elles déterminent vers le point affecté l'afflux du sang, et que, par cette raison, il ne peut avoir en même temps lieu vers les mamelles. Je vais, à propos de cela, rapporter un paragraphe d'un ouvrage qui n'a pas dix ans de date, et dont l'auteur est d'une opinion diamétralement opposée : « Il n'y « a pas de maladies particulières aux femmes en couche, point de « maladie locale ; en un mot, il n'existe pas plus de péritonite « que de fièvre puerpérale ; il est essentiel, même indispensable, « de rayer, de supprimer tout-à-fait ces deux mots, qui désignent « deux maladies qui n'existent pas plus l'une que l'autre. »

Ce n'est pas le tout de dire qu'il n'y a pas plus de péritonite que de fièvre puerpérale ; il est présumable que l'auteur voit quelque chose quand il ne veut pas voir ces maladies ; eh bien, il voit une métastase laiteuse (notez que le lait n'a point été sécrété). C'est ou le lait qui n'est pas *monté aux mamelles*, considérées par lui comme de simples réservoirs ; ou bien c'est le lait qui est *descendu*. Pourquoi et comment ? Voilà deux questions qu'il a sans doute oublié de se faire, car il n'en a pas parlé ; et pour garantie de ce qu'il avance, il ajoute que, lorsque ses femmes furent mortes et qu'il les ouvrit, il trouva dans l'abdomen du lait caillé et du sérum. Je crois qu'il trouva bien, dans les ouvertures qu'il fit, quelque chose qui ressemblait à du lait ; mais s'il avait analysé cette matière, il aurait reconnu qu'elle n'était que de l'albumine et du sérum effectivement ; mais ce dernier principe étant le plus abondant dans l'économie, il est fort ordinaire d'en rencontrer partout.

On trouve dans beaucoup d'ouvrages plusieurs observations de maladies laiteuses, entre autres des hydropisies parfaitement décrites, hydropisies que l'on a guéries, qui commencèrent précisément à la cessation de la lactation, et qui cependant ne sont pas laiteuses. Pour qu'elles fussent laiteuses, il faudrait, encore une fois, 1.° qu'il y eût continuation d'afflux du sang vers les mamelles, et élaboration du sang pour faire le lait dans la glande qui en est chargée ordinairement ; 2.° il faudrait que des mamelles le lait élaboré,

fait, se rendît, je ne sais pas comment, vers l'organe nouvellement affecté, alors la maladie serait bien effectivement laiteuse. Et pour arriver à ce point, comme nous n'avons supposé que des absurdités, et que nous ne concevons pas d'autre moyen pour que cela arrive, persuadé d'ailleurs que le plus souvent c'est la maladie naissante qui met fin à la sécrétion du lait, nous sommes entièrement convaincu que toutes les maladies dites *laiteuses* ne doivent point être caractérisées par cette épithète vicieuse; et, je le répète, elles ne doivent être considérées que comme toutes les autres, avec cette seule différence, que presque toujours on doit s'occuper du genre de la sécrétion qui a été supprimée, et que, si elle était laiteuse, le plus souvent ce renseignement ne serait pour le médecin d'aucune autre utilité que de savoir que cette maladie n'a pas une cause bien connue.

Je ne parlerai pas des maladies des mamelles, cela me conduirait beaucoup trop loin; il en arrive quelques-unes pendant la lactation, et qui cependant ne peuvent pas encore être appelées *maladies laiteuses*: elles sont toujours le résultat de quelques imprudences. Il y en a une connue très-improprement sous le nom de *poil*, parce qu'on prétendait que c'était effectivement un poil qui s'opposait à la sortie du lait. Cette fable a été inventée par *Alsaharavius*, médecin arabe. L'engorgement de la glande, ou seulement d'une partie de cet organe, les crevasses, les gerçures, etc.; en général, ces maladies, surtout les deux premières, sont pour l'ordinaire assez longues, mais se terminent presque toujours heureusement, et il est même rare de voir ces engorgemens devenir squirrheux, et par suite cancéreux.

Si nous n'admettons pas l'existence de maladies laiteuses immédiatement après la lactation, on peut facilement croire aussi que nous sommes fort loin de l'admettre lorsqu'il s'est écoulé un espace de huit ou dix années entre l'époque de l'accouchement et celle où on nous consulte pour une maladie, quelle qu'elle soit. J'ai vu à ce sujet, à l'époque même où je termine cette thèse, une

femme qui consultait à la clinique de l'Hotel-Dieu de Reims, et qui, à chaque question qu'on lui adressait, répondait toujours (quoiqu'on la priât de répondre seulement à ce qu'on lui demandaît) : *monsieur, c'est une suite de lait.* Cette femme avait un catarrhe de la membrane muqueuse du sac lacrymal, et était accouchée depuis sept ans. Enfin j'ai vu des femmes qui, parvenues à l'âge le plus avancé, accusaient encore le lait des douleurs qu'elles éprouvaient.

Après avoir indiqué, autant du moins que le permettaient mes moyens, la briéveté que doit avoir une thèse faite par un jeune homme, et surtout mon inexpérience, après avoir indiqué, dis-je, quelques connaissances que j'essaierai de prouver autant que possible, en envisageant plus ou moins longuement différens points de la science, je ne rénonce cependant pas, malgré ce que j'ai dit, si l'on me prouve la fausseté de mes raisonnemens, à revenir de l'erreur que j'aurai commise ; je le ferai d'autant plus volontiers, que je ne sais rien de plus funeste que les erreurs des médecins, rien non plus dans la pratique qui puisse conduire plus loin et à une fin plus malheureuse qu'un jugement faux, prévenu, et surtout les préjugés.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experientia fallax, judicium difficile. Oportet autem non modò se ipsum exhibere quæ oportet facientem, sed etiam ægrum, et præsentes, et externa. *Sect.* 1, *aph.* 1.

II.

Quæ judicantur, et judicata sunt perfectè, ea neque moveto, neque medicamentis, neque aliis irritamentis innovato, sed sinito. *Ibid.*, *aph.* 20.

III.

Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus, solutio fit. *Sect.* 5, *aph.* 32.

IV.

Mulieri menstruis deficientibus, è naribus sanguinem fluere, bonum. *Ibid.*, *aph.* 33.

V.

Ophtalmiâ laborantem alvi profluvio corripi, bonum. *Sect.* 6, *aph.* 17.

VI.

A sanguinis sputo puris sputum, malum. *Sect.* 7, *aph.* 15.